

Élections Nouveau-Brunswick
Allocation annuelle payable aux partis politiques enregistrés admissibles
conformément aux articles 31, 32 et 33 de la *Loi sur le financement de l'activité politique*

Pour l'exercice financier 2010-2011		Montant
Budget principal	Crédit budgétaire autorisé par l'Assemblée législative	\$668,000
Remboursement des honoraires de vérification	Honoraires de vérification de l'année civile précédente payables au premier trimestre de l'exercice financier en cours	
	Nombre de partis politiques enregistrés	4
	Remboursement maximal par parti	\$ 2,000
		<u>\$8,000</u>
Budget restant		<u>\$660,000</u>

Versements de l'allocation annuelle	Partis politiques enregistrés admissibles aux versements de l'allocation annuelle	Votes valides exprimés lors de la dernière élection générale provinciale (2006)	Proportion des votes valides exprimés arrondie à trois décimales	Allocation, selon la proportion des votes valides exprimés, arrondie au dollar le plus proche	Versements trimestriels égaux
	Parti libéral	176,443	0.473	\$312,180	\$78,045.00
	Progressiste conservateur	177,582	0.476	\$314,160	\$78,540.00
	Nouveau Parti démocratique	19,196	0.051	\$33,660	\$8,415.00
	Total	373,221	1.000	\$660,000	\$165,000.00